



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E57822

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/03/2000
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 31/12/2014
8 000

Raison sociale : DOUBS CLIMAT

8, RUE DES VALLIÈRES
25220 CHALEZEULE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 2000 B 128

Téléphone : 03 81 61 08 10

Fax : 03 81 61 54 74

Siret : 429 863 343 00035

Portable :

Code NACE : 4322B

Site Internet : doubstclimat.fr/

Numéro caisse de congés payés : 4304085-001

E-mail : contact@doubstclimat.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

ACTE IARD 2 713978

EVIDIS SAS PRÉSIDENT / NAOUS INGRID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Civile :

ACTE IARD 2 713978

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/09/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	09/07/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	17/09/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.